

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

16 MAI 2023

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au 119 rue Principale, à 19 h, mardi, le 16^e jour de mai 2023. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Base de plein air du lac Nairne – Embauche pour le poste de préposé à l'accueil, à l'administration et journalier ;
4. Impression de dépliants de la Base de plein air du lac Nairne – Entériner la facture d'imprimerie Charlevoix (389 \$ avant taxes) ;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance spéciale.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19 h 00.

2023-05-23

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté.

2023-05-24

3. BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE – EMBAUCHE POUR LE POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL, À L'ADMINISTRATION ET JOURNALIER ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'affichage d'une offre d'emploi pour des postes de préposé à l'accueil, à l'administration et journalier à la Base de plein air du lac Nairne ;

ATTENDU QUE des entrevues ont eu lieu et qu'au terme de l'exercice des recommandations d'embauche ont été adressées au conseil pour les personnes suivantes : madame Dany Perron, monsieur Antony Girard, madame Alyson Marier et madame Alicia Marier ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à l'embauche de madame Dany Perron, monsieur Antony Girard, madame Alyson Marier et madame Alicia Marier, au poste de préposé à l'accueil, à l'administration et journalier temps plein selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur ;

ATTENDU QUE les personnes sélectionnées acceptent de suivre au besoin les formations que le conseil Municipal jugera nécessaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs autorise l'embauche madame Dany Perron, monsieur Antony Girard, madame Alyson Marier et madame Alicia Marier, au poste de préposé à l'accueil, à l'administration et journalier à la Base de plein air du lac Nairne à titre de saisonnier temps plein à compter du 20 mai 2023 ou selon les modalités convenues lors de l'entrevue.

4. IMPRESSION DE DÉPLIANTS DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE – ENTÉRINER LA FACTURE D'IMPRIMERIE CHARLEVOIX (389 \$ avant taxes)

Sur proposition de monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité entérine la soumission (12-05-2023) d'imprimerie Charlevoix pour l'impression de dépliants à raison de 500 exemplaires couleur en version resto verso au montant de 389 \$ avant taxes livraison incluse.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et aucune question n'a été posée de la part du public.

2023-05-25

6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 19 h 12.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 16 mai 2023, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.